

HD11557

LERADIP HEXA SPRAY

Date de mise à jour : 12/08/2025

Version FT : 1.0

Désinfectant liquide prêt à l'emploi avant et après traite

Produit biocide en cours d'évaluation selon le Règlement UE n° 528/2012 **Inventaire BioCID : 84325**

LERADIP® HEXA SPRAY nettoie et désinfecte les trayons en 30s avant la traite BACTERICIDE, LEVURICIDE.

Protège les trayons après la traite jusqu'à la fermeture des sphincter en 1 minute. Idéal pour la pulvérisation automatique et robot.

Enrichie en agents cosmétiques Acide D-lactique, Glycérine, Allantoïne et Lanoline pour hydrater, assouplir et entretenir la peau.



UTILISATIONS

Appliquer sur peau saine avec un appareil de pulvérisation propre.

Pour les robots, suivre les instructions d'utilisation du fabricant.

Pulvériser soigneusement pour que chaque trayon soit recouvert de produit.

COMPLÉMENT D'INFORMATION :

Avant la traite : Pulvérisation à température ambiante, temps de contact : 30s. Puis essuyer les trayons avec un papier à usage unique ou une lavette avant le branchement des faisceaux.

Après la traite : Pulvérisation à température ambiante, temps de contact : 1 min. Maintenir l'animal debout pendant 5 minutes.

MATÉRIEL D'APPLICATION : STOCKMEIER vous propose un large catalogue réunissant toute une gamme de matériel dédié à l'application et au stockage de nos produits, rétention, soutirage, transfert, dosage, moussage, pulvérisation...

Demander un catalogue à votre technico-commercial ou écrivez-nous à baso@stockmeier.fr.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect	Limpide
Couleur	Bleu(e)
Odeur	Menthe.
Matière(s) active(s)	Digluconate de chlorhexidine (n° CAS 18472-51-0) à 0,245% (24500 mg/l)
Densité	1,03 (20°C)
pH pur	4,5
pH à 1% dans l'eau distillée	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
Pouvoir séquestrant à 1%	Aucune donnée disponible
Tension superficielle [N/m]	Aucune donnée disponible
DCO-valeur	Aucune donnée disponible
Teneur en azote	Aucune donnée disponible
Teneur en phosphore	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible

HD11557

LERADIP HEXA SPRAY

Date de mise à jour : 12/08/2025

Version FT : 1.0

Température de stockage	5 - 30 °C
DDM (date durabilité minimum)	2 ans, voir conditionnement.

RÉGLEMENTATION

Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE n° 2018/848 et ses amendements.

PROPRIETES BIOCIDES

Produit biocide en cours d'évaluation selon le Règlement UE n° 528/2012
Inventaire BioCID : 84325

MATIERE(S) ACTIVE(S) : Digluconate de chlorhexidine (n° CAS 18472-51-0) à 0,245% (24500 mg/l)

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n°

3 - Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire

BACTERICIDIE - 80 % TP3

EN1656 - 30 sec - 30°C - propreté. (3 g/l d'albumine bovine)

Souches testées : *Staphylococcus aureus*, *Escherichia coli*, *Streptococcus uberis*.

LEVURICIDIE - 80 % TP3

EN1657 - 30 sec - 30°C - propreté. (3 g/l d'albumine bovine)

Souches testées : *Candida albicans*.

BACTERICIDIE - 80 % TP3

EN1656 - 1 min - 30°C - saleté. (10 g/l de lait écrémé)

Souches testées : *Staphylococcus aureus*, *Escherichia coli*, *Streptococcus uberis*.

LEVURICIDIE - 80 % TP3

EN1657 - 1 min - 30°C - saleté. (10 g/l de lait écrémé)

Souches testées : *Candida albicans*.

CONDITIONNEMENTS

Plusieurs conditionnements sont disponibles pour ce produit, pour plus d'informations sur ces conditionnements et les poids par conditionnement, veuillez contacter notre service commercial.

CONSIGNES DE SECURITE

Recommandations d'utilisation : Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. Eliminer le produit non utilisé et son emballage et tout autre déchet dans les circuits de collecte appropriés. Ne pas se débarrasser du produit dans les canalisations ou dans l'environnement extérieur (sols, cours d'eau, etc..). Informer le détenteur de l'autorisation en cas d'inefficacité d'un traitement.

Précaution à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles : Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Craint le gel.

Température de stockage : 5 - 30 °C

TRAITEMENTS DES DECHETS

Traitement des déchets : Se reporter au chapitre 13 de la FDS.

HD11557

LERADIP HEXA SPRAY

Date de mise à jour : 12/08/2025

Version FT : 1.0

Motif de la mise à jour : Création

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les valeurs physicochimiques caractéristiques mentionnées sur cette fiche, hors chapitre spécifications de vente Stockmeier France, sont indicatives et non garanties, les spécifications et résultats des tests étant par ailleurs disponibles sur le certificat d'analyse. Le cas échéant, les concentrations indiquées au point "Propriétés biocides" représentent les concentrations biocides recommandées selon les tests d'efficacité réalisés par des laboratoires agréés. Ces dernières peuvent être adaptées selon les cas d'application. Votre commercial STOCKMEIER France se tient à votre disposition pour aborder ce sujet.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.